

Des conseils d'administration provinciaux ont été nommés dans les différentes provinces et le Yukon, et conformément à cette loi, le reliquat a été partagé de la manière suivante:

	P.c.	\$
Ontario.....	41-237	949,517-42
Québec.....	11-622	267,606-54
Colombie Britannique.....	10-944	251,995-03
Manitoba.....	10-654	245,317-52
Alberta.....	7-752	178,496-47
Saskatchewan.....	7-162	164,911-22
Nouvelle-Ecosse.....	5-549	127,770-51
Nouveau-Brunswick.....	4,072	93,761-31
Ile du Prince-Edouard.....	0-739	17,016-11
Yukon.....	0-269	6,193-95
	<u>100-000</u>	<u>2,302,586-08</u>

Commission des Pensions.—Une Commission des Pensions, composée de trois membres, fut créée par arrêté en conseil du 3 juin 1916 (C.P. 1334) ayant autorité et juridiction exclusives pour accorder et payer des pensions aux soldats et marins des forces canadiennes militaires et navales, ou à leurs ayants droit.

Les brèves statistiques qui suivent font ressortir l'accroissement considérable des opérations de cette Commission. Au lieu de 25,823 pensionnés en 1918 il en existait 66,390 en 1926, en même temps que le total des sommes versées annuellement de ce chef passait de \$7,273,728, soit en moyenne \$282 par pension, à \$33,065,471, soit en moyenne \$498 par pension. Les pensions payées aux ayants droit durant cette période de huit années ont vu leur nombre plus que doublé, mais celles versées aux ex-militaires invalidés ont presque triplé. Pendant la même période le chiffre des pensions versées aux ayants droit a environ triplé; mais celles versées aux militaires eux-mêmes ont septuplé entre 1918 et 1926.

19.—Pensions en cours au 31 mars 1918-1926.

Année.	Ayants droit.		Militaires et marins invalides.		Total.	
	Nombre de pensions.	Montant.	Nombre de pensions.	Montant.	Nombre de pensions.	Montant.
		\$		\$		\$
1918.....	10,488	4,168,602	15,335	3,105,126	25,823	7,273,728
1919.....	16,753	9,593,056	42,932	7,470,729	59,685	17,063,785
1920.....	17,823	10,841,170	69,203	14,335,118	87,026	25,176,288
1921.....	19,209	12,954,141	51,452	18,230,697	70,661	31,184,838
1922.....	19,606	12,687,237	45,133	17,991,535	64,739	30,678,772
1923.....	19,794	12,279,621	43,263	18,142,145	63,057	30,421,766
1924.....	19,971	12,037,843	43,300	18,787,206	63,271	30,825,049
1925.....	20,015	11,804,825	44,598	19,816,380	64,613	31,621,205
1926.....	20,005	11,608,530	46,385	21,456,941	66,390	33,065,471

A la date du 31 mars 1926 on établissait ainsi qu'il suit la liste des bénéficiaires des pensions:

Nombre des pensions pour cause d'incapacité temporaire.....	31,225
Nombre des pensions pour cause d'incapacité permanente.....	15,160
Total.....	46,385
Nombre des pensionnés à titre d'ayants droit—	
Veuves.....	7,811
Autres.....	12,194
Total.....	20,005